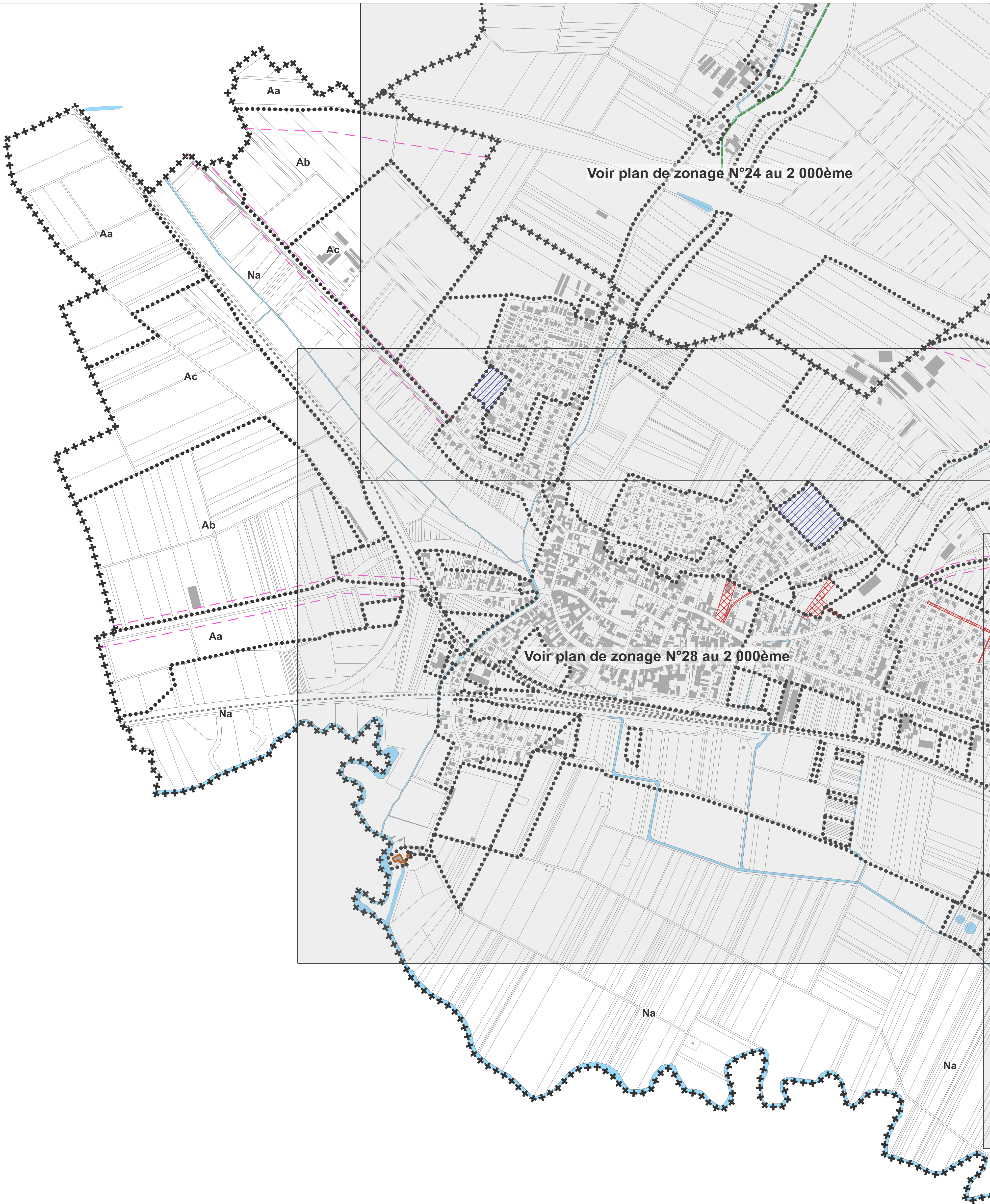


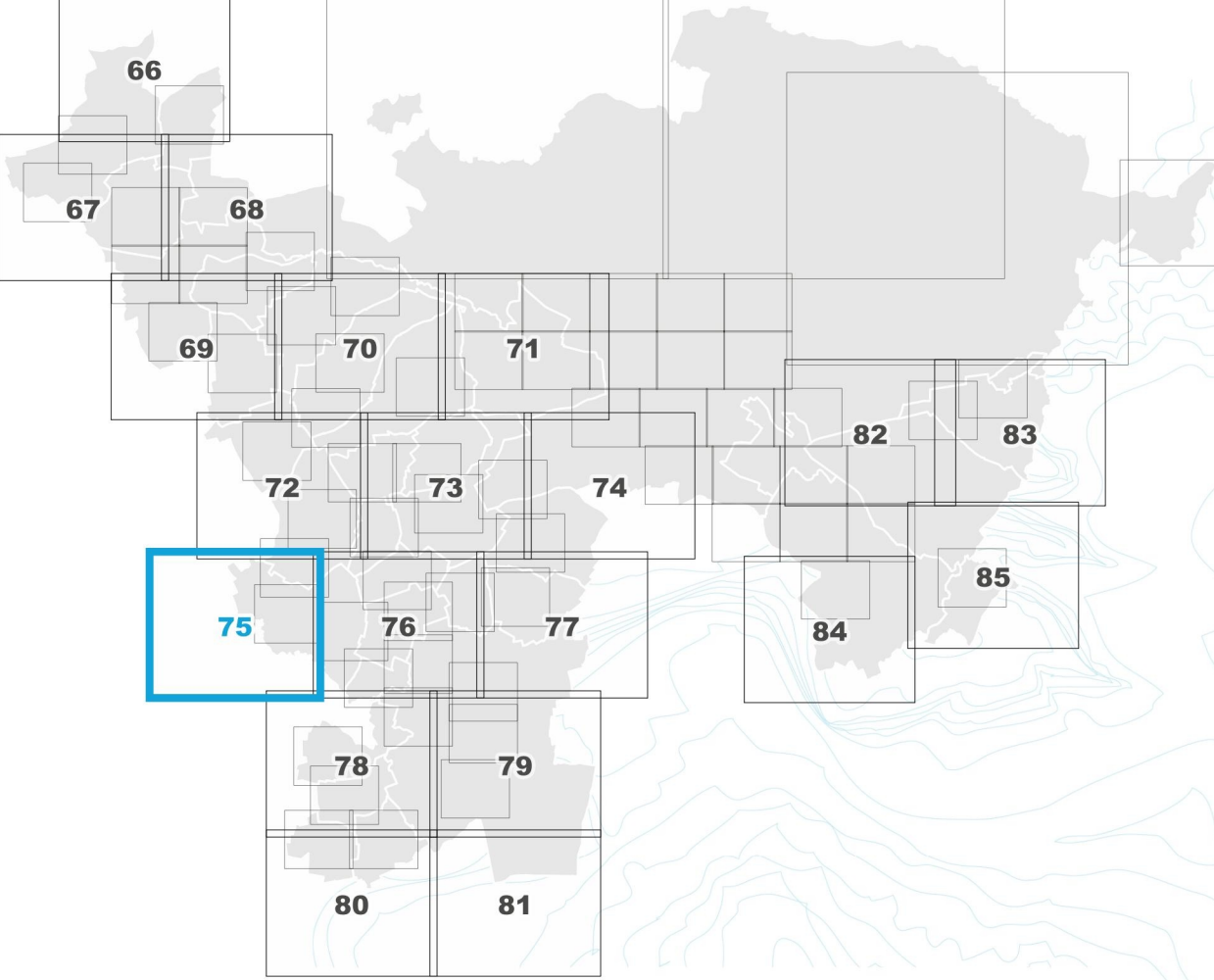


DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage		Les emplacements réservés	
●●●●	limite de zone		emplacement réservé
UBa 7mET	désignation de la zone		numéro d'opération
Les prescriptions			
	bâtiment de valeur patrimoniale		secteur entrée de vieux village
	bâtiment remarquable de type 1		alignement d'arbres
	bâtiment remarquable de type 2		cortège végétal à préserver ou à créer
	bâtiment remarquable de type 3		marge de reculement
	bâtiment remarquable de type 4		ligne de construction
	emplacement réservé		façade remarquable
	espace boisé classé à conserver ou à créer		clôture soumise à dispositions particulières
	espace planté à conserver ou à créer		mur de clôture et porche remarquable
	élément de paysage à préserver		linéaire commercial et de service
	orientations d'aménagement et de programmation		arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
	ensemble urbain cohérent		élément paysager à protéger
	autre secteur de mixité sociale	Les informations	
	périmètre d'attente de projet d'aménagement global		ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral
+++	limite communale		réseau ferré (IGN Bd Topo 2025)
	bâtiment		
	parcelle		
	hydrographie		

Communauté d'Agglomération de **HAGUENAU**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 75
Mommenheim, Wittersheim

PLUi Approuvé
11 Décembre 2025
Échelle : 1 / 5 000 ème